

Image not found or type unknown



## Contrat d'apprentissage => naturalisation

Par Natsuko, le 14/10/2012 à 17:22

**Bonsoir,  
Certain d'entre vous se souviendront peut être de moi**

**suite a deux dépôts de dossier (un en 2007- refusé et un en 2011-ajourné jusqu'à l'obtention d'une autonomie financière) j'avais tenter le coup de poker d'envoyer un courrier au préfet de mon département afin de changer de statut d'étudiant en VPF qui s'est révélé concluant**

**Je reviens vers vous pour une tout autre question a partir de mardi je commence un contrat d'apprentissage avec un salaire supérieure à 1K euros pensez vous que malgré la précarité de son contrat je puisse relancer mon dossier de nat ??**

**Je vous remercie de bien vouloir éclairer ma lanterne**

**Amicalement,**

Par Natsuko, le 15/10/2012 à 13:46

petit up !